

Remise des attestations de compétence Jeudi 30 juin 2011 à Pontivy *Les ESAT : lieux d'ingénierie et d'innovation sociale*

Né en Bretagne... ...aujourd'hui, dans 9 pôles territoriaux en France !

Le dispositif Différent & Compétent, conçu en Bretagne dans le cadre d'un projet européen Equal, compte aujourd'hui 9 pôles territoriaux en France, 160 ESAT (établissements ou services d'aide par le travail, anciennement dénommés CAT) et rassemble quelque 15 000 travailleurs handicapés, soit 10 % des effectifs en France.

Se former tout au long de la vie... sans discrimination

Le dispositif Différent et Compétent, permet la reconnaissance d'un parcours professionnel, dans une logique de formation tout au long de la vie. Il est conçu dans une dynamique de reconnaissance de compétences, de valorisation et de promotion de la personne. Ce dispositif est aujourd'hui reconnu par les acteurs économiques car il est construit autour de référentiels du droit commun. À terme, la reconnaissance des compétences favorise l'insertion professionnelle des personnes handicapées en milieu ordinaire de travail.

Madame, Monsieur,

L'ARESAT, Association régionale des Esat de Bretagne, établissements et services d'aide par le travail et entreprises adaptées, organise le 30 juin, de 10h à 17h, une remise des attestations de compétence délivrée aux ouvrières et ouvriers en situation de handicap travaillant dans les établissements spécialisés.

291 candidats de 33 établissements de Bretagne vont ainsi recevoir une attestation de compétences dans 9 métiers : agent de fabrication industrielle, agent de propreté et services, menuisier fabricant, ouvrier en couture, agent d'entretien d'articles textiles, agent de restauration, ouvrier métallier, ouvrier en travaux paysagers, ouvrier en production horticoles.

Nous vous invitons à participer à un **point presse** afin de vous présenter cette initiative originale en Bretagne qui se développe dans plusieurs régions françaises :

le jeudi 30 juin, à 11 h 30
Palais des congrès (2^e étage)
PONTIVY (Morbihan)

Avec la participation de :

Christian GUITTON, président de l'ARESAT Bretagne
Yoann PIPLIN, animateur du dispositif en Bretagne
Gaëlle le Roux, ouvrière en espaces verts, Esat Alter Ego, Hennebont.

CONTACTS

Aresat Bretagne

Président : Christian Guitton - rue Francis Monnoyeur - BP 73211 - 35532 Noyal-sur-Vilaine cedex
Tél. 02 99 04 09 67 – site : <http://different-et-competent.org>

Coordination : Yoann Piplin – tél. 06 01 78 88 23 - yiplin-aresat@different-et-competent.org

Communication : Tugdual Ruellan - 02 99 91 33 16 ou 06 75 23 40 24 – tugdual.ruellan@orange.fr

L'ESAT, « ORGANISATION » APPRENANTE

Accompagner et promouvoir la personne handicapée

Initié par 24 Centres d'Aide par le Travail (aujourd'hui dénommés ESAT), le projet *Différent et compétent* vise à reconnaître et développer les compétences acquises par les travailleurs et travailleuses handicapés et valoriser les acquis d'expérience, quel que soit leur niveau de performance économique.

EQUAL ESAT BRETAGNE « Différent et compétent » 2002-2007

La démarche de reconnaissance de savoir-faire est élaborée selon trois niveaux :

- Niveau 1 « **Validation de compétences** » : la personne est invitée à progresser dans l'acquisition de compétences ;
- Niveau 2 « **Vers la Validation des Acquis de l'Expérience** » : la personne est invitée à s'inscrire dans une démarche normalisée avec une préparation en amont ;
- Niveau 3 « **Vers la qualification professionnelle par la VAE** » : la personne poursuit sa progression dans l'acquisition de compétences et entre dans une démarche de qualification

Trois axes sont mis en œuvre dans un système global et cohérent pour développer les projets individualisés et des parcours des personnes en situation de handicap :

- des actions de reconnaissances (attestations de compétences par des professionnels ou des organismes habilités, ou accès à des diplômes par la Validation des Acquis de l'Expérience),
- des actions de formation (remédiation cognitive et formation professionnelle),
- des actions d'accompagnement vers le milieu ordinaire (mise en autonomie sur des chantiers, stages, détachements ou recherche d'emplois en entreprise).

Un moment solennel et une étape dans le projet des personnes

Chaque année, une cérémonie régionale est organisée pour que les organismes valideurs, les partenaires opérationnels et les professionnels remettent aux travailleurs et travailleuses handicapés une attestation de compétences ou un diplôme.



Chaque année, quelque trois cents ouvrières et ouvriers d'ESAT reçoivent leur reconnaissance de compétence. Nous nous attachons aussi à féliciter les bénéficiaires qui ont obtenu un diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience. Bien souvent, c'est la première fois que ces personnes sont reconnues pour leurs compétences et leurs potentiels, et non en fonction de leur handicap ou de leur incapacité, étant... « *Différents et compétents* ».

Ainsi, les **partenaires institutionnels** (Etat et ses services déconcentrés, Région, OPCA) les partenaires opérationnels (Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt, Education Nationale, AFPA, CLPS, EGEE et AGIR) les professionnels (SENRO, professionnels des entreprises et collectivités) sont présents pour reconnaître par leur présence, les compétences professionnelles de personnes handicapés. Il s'agit bien d'une reconnaissance professionnelle et sociale.

S'il faut se réjouir de ce moment, il n'est pas une fin en soi : il est surtout une étape vers d'autres acquisitions, d'autres reconnaissances, éventuellement vers une transférabilité des compétences en milieu ordinaire de travail, vers une vie plus autonome : c'est une étape importante dans la mise en œuvre du projet « individualisé » voulu par le législateur dans la loi de 1^{er} janvier 2002.

L'ARESAT Bretagne : la force d'un réseau régional

ARESAT BRETAGNE Objectifs

- **Contribuer** au développement d'organisations apprenantes en ESAT, notamment par la participation des équipes de direction et des équipes encadrantes aux journées d'information et de formation, et par la mise en œuvre des formations actions initiées dans le dispositif "*Différent et Compétent*" ;
- **Fédérer** les établissements volontaires dans l'appropriation de démarches, méthodes et outils en cohérence avec les lois régissant le secteur sanitaire et social ;
- **Mutualiser**, capitaliser et diffuser les bonnes pratiques, méthodes et outils ;
- **Mobiliser** tous les acteurs concernés afin de combattre les discriminations, réduire les inégalités pour une meilleure cohésion sociale, notamment en matière d'accès à la formation et aux dispositifs de validation des acquis de l'expérience, pour les travailleurs et travailleuses handicapés.

MISSIONS DE L'ARESAT BRETAGNE, ASSOCIATION REGIONALE DES ETABLISSEMENTS OU SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL

- o **Promouvoir** la mission des ESAT, telle que définie dans les textes et en faciliter sa mise en œuvre ;
- o **Représenter** au niveau de la région Bretagne les ESAT adhérents sur les plans, social, économique et technique.

L'ARESAT Bretagne peut :

- mener des réflexions et des recherches prospectives
- regrouper, fédérer, les directeurs et cadres d'Esat
- promouvoir des actions concrètes dans le cadre de la mission des Esat
- défendre les valeurs et faire évoluer la charte commune de ses membres
- informer ses membres et communiquer à l'externe
- organiser et promouvoir des actions de formation dans l'intérêt du personnel et des usagers des Esat
- promouvoir des labels tant sociaux qu'économiques.

MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF "DIFFERENT ET COMPETENT"

L'ARESAT diffuse le dispositif, *Différent et Compétent*,

- par la mise en réseau, la capitalisation des outils, méthodes et bonnes pratiques, et la mise en œuvre une stratégie et des activités de dissémination au niveau régional, national ou communautaire ;
- auprès des Esat bretons volontaires, par l'information des équipes de direction, la formation des équipes encadrantes, et l'expérimentation d'actions au bénéfice des travailleurs et travailleuses handicapés ;
- auprès des structures hors champ médico-social ou des Esat hors région Bretagne par l'information sur les méthodes et outils ;
- par l'information et le conseil auprès de nos partenaires européens ;
- par l'organisation des actions dont les finalités concourent à amplifier l'impact du dispositif *Différent et Compétent*, par la mobilisation des partenaires institutionnels et financiers et des partenaires opérationnels au sein du comité d'orientation ; par la recherche de financements pérennes pour la mise en œuvre des actions de reconnaissance, de développement et de transférabilité des compétences des travailleurs et travailleuses handicapés.

Différent et Compétent en Bretagne : des clés de lecture

Patrice Leguy, docteur en sciences de l'éducation, a dirigé la rédaction de "Travailleurs Handicapés : reconnaître leur expérience" édition ERES collection *Empan*. Il offre des clés de lecture sur le dispositif *Différent et Compétent...*

Les spécificités du projet *Différent et Compétent* en Bretagne

- **Le croisement** de trois apports complémentaires ceux de la VAE, de l'Organisation Apprenante, alliés à un dispositif commun de formation, des moniteurs et des travailleurs se réfèrent au concept de l'éducabilité. Cette approche a permis d'initier de nouvelles formes d'Organisation que l'on pourrait définir comme "des organisations éco apprenantes" générant reconnaissance et développement au sein des collectifs de travail.

- **Le dispositif** est un coup de génie et de générosité (génie = générosité), il articule le travail, la formation, la gestion de l'emploi. Le système construit, crée des espaces au travail pour réaliser des apprentissages progressifs selon les parcours singuliers des personnes. Un apprentissage qui a pour volonté de construire un plus d'autonomie.

Il n'oppose pas action et réflexion mais réflexion dans l'action et sur l'action même du travail. La formation est l'alliée de la production "de savoir", elle participe ainsi à la production. Le travail et la formation ne se déstabilisent pas.

Une intelligence de la situation avec l'idée de pollinisation, "Faire du miel de toutes fleurs" (Montaigne).

C'est une dimension écologique de la formation qui ne déséquilibre ni le travail, ni l'apprentissage, mais construit progressivement une personne un peu plus actrice.

- **Le partenariat** avec les certificateurs a généré une ingénierie commune et concourante. Chacun s'est investi dans l'évolution du dispositif, les acteurs ont été associés, la coopération développée. Des référentiels sont déclinés en types d'activités analysés au regard des stades de développement cognitif.

- **La reconnaissance** des valeurs de la personne a un effet dynamisant sur celle-ci et facilite la mise en perspective des parcours, l'après VAE est et doit être géré. Le dispositif s'appuie sur des acquis. Et il élabore des scénarios pour cheminer vers un objectif qui se définit puis se réajuste en marchant. L'enjeu est la mise en dynamique de la personne. Le sujet est "acteur auteur", c'est une clef importante, nous passons d'une logique de la méconnaissance à celle de la reconnaissance des personnes selon trois niveaux.

- Reconnaissance de soi, de la personne, c'est l'estime de soi ;
- Reconnaissance par l'établissement, les autres, les professionnels ;
- Reconnaissance sociale par une validation, certification, un diplôme ;

- **Le système** ingénieux de *Différent et Compétent* avec ses différents types de validations permet de retrouver le sens initial de la VAE destiné au premier niveau de certification dans le milieu ordinaire.

Il permet d'apporter un début de réponse au rapport entre illettrisme et VAE. Comment accompagner les salariés vers les différents niveaux de certification. Comment s'exprimer sur son travail, parler de son travail, afin de permettre aux salariés sans qualification d'accéder à la première certification, c'est bien le sens de la VAE.

Les points forts du dispositif

L'accompagnement avec l'implication de tous les acteurs, la force d'un réseau interne et partenarial ainsi que la volonté, la détermination commune sont sans nul doute des repères dans les résultats présents. Le dispositif montre : comment une démarche de certification alliée à un dispositif de formation se réfèrent au concept de l'éducabilité contribue à la fois à produire un geste professionnel de qualité et fait évoluer une entreprise, sa prestation, sa qualité de service et ainsi la propulse dans la dynamique d'une organisation apprenante. Le dispositif *Différent et Compétent* est facilitateur du passage réussi d'une logique de sur détermination à une logique de Co-détermination, de Co-discussion, de Co-coopération.

Témoignage

Gaëlle LE ROUX, 41 ans, obtient son diplôme de conduite d'engins

Après un parcours classique, Gaëlle Le Roux choisit d'abord de suivre un BEP communication administration et secrétariat mais très vite, se réoriente vers l'hygiène des locaux.

En 2008, elle est reconnue « travailleur handicapé » avec une orientation en esat. Elle est alors suivie par le CEPPEM de Lorient, Centre d'évaluation et de placement professionnel Espoir Morbihan, qui accompagne les personnes en situation de handicap dans leur projet d'insertion sociale et professionnelle. C'est là qu'elle effectue un stage d'évaluation de quatre semaines en équipe espaces verts de l'Esat Alter Ego à Hennebont. « J'étais très motivée pour travailler avec cette équipe, surtout pour des travaux extérieurs. J'aime bien travailler avec des machines et je pouvais évoluer dans ce métier. » Le stage se révèle positif et Gaëlle intègre l'équipe de l'Esat le 15 juin 2009. Depuis, elle a eu l'occasion de travailler avec les services techniques de la mairie de Lorient, du 22 mars au 1er avril 2011, dans le cadre d'une mise à disposition.

Elle s'engage dans le dispositif *Différent et Compétent*. En juillet 2010, elle obtient un certificat de compétences aux premiers secours et, en février dernier, son CACES, diplôme pour la conduite des engins de chantier en espaces verts.